

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 1037 promulguant à la Côte française des Somalis et dépendances

n° 1037

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
16 septembre 1947

Numéro JO
n° 9 du 30/09/1947

Date du numéro
30 septembre 1947

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1944 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884.

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

—Est promulguée à la Côte française des Somalis et dépendances la loi n° 47-1366 du 23 juillet 1947 modifiant l'organisation et la procédure de la Cour de cassation. (J. O. K. F. du 24 juillet 1947, page 7142).

Art. 2

Le présent arrêté, qui donnera lieu à des mesures de publicité extraordinaires, sera enregistré et communiqué partout où besoin sera.

Pour Le Gouverneur en mission : L'inspecteur des affaires administratives

LIURETT